

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 mars 2022

Le Groupe Rocher s'engage pour ses collaborateurs et le peuple ukrainien.

Paris, le 16 mars 2022 – Le Groupe Rocher, entreprise familiale française internationale présente dans 115 pays dont la Russie et l'Ukraine depuis plus de 30 ans, s'engage pour tous ses collaborateurs et met tout en œuvre pour venir en soutien au peuple ukrainien.

Depuis le 24 février 2022, plusieurs millions de personnes en Ukraine sont touchées par une guerre que nous pensions ne plus jamais revoir en Europe. Nous sommes terriblement choqués par ce drame et c'est avec la plus grande fermeté que nous condamnons cette situation qui nous affecte tous.

Nous recevons quotidiennement des témoignages bouleversants de nos équipes sur le terrain ; toutes nos pensées sont tournées vers le peuple ukrainien et vers nos collaborateurs.

Au-delà de nos pensées, les équipes du Groupe Rocher et de la marque Yves Rocher ont uni leurs forces et ont mis en place des initiatives de soutien à plusieurs niveaux :

- Les équipes de la marque Yves Rocher sur le terrain et dans nos bureaux en Ukraine sont notre priorité. Nous les aidons donc activement :
 - Soutien financier personnalisé via la garantie d'un emploi, le versement de leur salaire complet ainsi qu'un soutien psychologique via un accompagnement dédié dans cette période ;
 - Aide pour se déplacer dans le pays ou pour franchir les frontières et ainsi quitter temporairement le pays (avec l'aide de notre partenaire SOS International) ;
 - Mise en relation avec les équipes de nos filiales situées dans d'autres pays européens (Roumanie, Pologne, France, Allemagne) qui leur assurent un logement, des moyens de transport, des cours de langue, un soutien administratif ainsi que les besoins de première nécessité ;
 - Aide à l'emploi : les demandes d'emploi formulées par les employés ukrainiens sont approuvées par le pays hôte dans 100% des cas ;
- Versement d'une allocation d'urgence à nos collaborateurs ukrainiens à travers le monde pour leur permettre d'aider leurs familles et leurs proches.
- Dons de premiers secours via des produits de la marque Yves Rocher provenant de l'entrepôt ukrainien et des pays voisins (plus de 60 000 produits à date) ;
- Donations jusqu'à 250 000€ à l'UNHCR et d'autres ONG à court et moyen terme pour l'assistance aux réfugiés ukrainiens.

Nous maintenons un contact quotidien avec chacun de nos employés en Ukraine pour s'assurer de leur état de santé, s'informer de leur localisation géographique et suivre tout nouveau besoin urgent.

En ce qui concerne notre activité en Russie, cette situation nous attriste particulièrement alors que nous avons une histoire riche avec ce pays où nous opérons depuis plus de 30 ans.

Pour l'instant, nous avons décidé de maintenir notre activité en Russie. En effet, il est de notre devoir de prendre soin de nos 630 employés ainsi que des plus de 2500 collaborateurs de nos franchisés qui travaillent en Russie et qui ne sont pas responsables de la situation actuelle.

Compte tenu de cette responsabilité envers nos équipes en Russie, nous allons essayer de maintenir nos opérations dites élémentaires dans le pays. Nous suspendons cependant immédiatement tout investissement et toute présence médiatique. Par ailleurs, nous surveillons la situation de très près et nous prendrons les mesures nécessaires si les conditions qui nous permettent aujourd'hui de poursuivre notre activité n'étaient plus réunies.

Enfin, en tant qu'entreprise à mission dans le droit français et présente dans 115 pays, nous devons être présents pour nos employés et nos clients. Travailler pour le bien commun, même dans des situations complexes et instables, est au cœur de nos valeurs. Nous devons garder le cap et prendre soin de tous les êtres humains dans un esprit de fraternité.

Nous croyons sincèrement aux efforts diplomatiques pour que cette situation s'arrête le plus rapidement possible. C'est ce que nous souhaitons du plus profond de notre cœur.